



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Frédéric GEVERS** demeurant Avenue des Peupliers 2 à 4053 CHAUDFONTAINE.

Le terrain concerné est situé **Rue Gué d'Amont, 7/9 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section A n°500C2, 500D2.

La demande vise les travaux suivants : **création d'un hébergement touristique et plantation de trois arbres en compensation de l'abattage de trois arbres** et présente les caractéristiques suivantes :

Une enquête publique est requise pour toute demande de permis ou de certificat d'urbanisme n°2 relative à la construction, la reconstruction ou la transformation, en tout ou en partie, d'un bien classé ou assimilé, ainsi que d'un bien situé dans une zone de protection au sens du Code wallon du Patrimoine

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - **D.IV.40** - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale, Place Jean d'Ardenne 1, Service Urbanisme, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**
-

L'enquête publique est ouverte le 20 août 2026 et clôturée le 03 septembre 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent à l'Administration communale, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU 2026-050 GEVERS.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête. **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 03 septembre 2026 à l'Administration communale, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX, Service Urbanisme, uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve à l'Administration communale, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX,